

Main-d'œuvre

Les producteurs de fruits et de légumes du Canada favorisent un secteur agricole très sophistiqué et moderne dont les Canadiens peuvent être fiers. Mais sans une main-d'œuvre adéquate pour cultiver, récolter et emballer les produits, les fruits et légumes frais pourrissent dans les champs, dans les arbres ou sur les vignes entraînant ainsi du gaspillage et des pertes financières.

Les producteurs canadiens embauchent tout d'abord des Canadiens et effectuent un recrutement continu et rigoureux. Toutefois, parce que les emplois agricoles sont en général situés dans des collectivités rurales et qu'ils sont de nature saisonnière, il est impossible de retenir les services de Canadiens qui sont concentrés dans les centres urbains et qui préfèrent en général du travail à l'année. Lorsque les producteurs sont incapables de trouver un nombre suffisant de travailleurs canadiens, ils font appel au Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) ou au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) pour répondre à leurs besoins en matière de main-d'œuvre.

En 2014, la pénurie de main-d'œuvre pour les produits horticoles était de 35 700 et on s'attend à ce qu'elle augmente à 46 500 d'ici 2025. Le PTAS et le PTET ont réussi à permettre aux agriculteurs de combler ce manque de main-d'œuvre.

Nous demandons à chaque parti de s'engager à établir des politiques pour :

- ***Aider à rationaliser et à normaliser le processus en mettant en œuvre un programme d'employeurs de confiance, conformément au rapport du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées (HUMA) de la Chambre des communes au rapport prébudgétaire 2018 du Comité permanent des Finances de la Chambre des communes et au rapport final de la Table sur la stratégie économique agroalimentaire;***
- ***Reconnaître le succès et l'importance du PTAS et assurer que les producteurs horticoles canadiens continuent d'avoir accès au programme comme programme autonome;***
- ***Souligner publiquement les exemples positifs de bonne gestion des RH dans le cadre du PTAS et du PTET, aider à encourager l'adoption de pratiques exemplaires et communiquer les avantages des programmes pour les travailleurs, les consommateurs et les agriculteurs;***
- ***Augmenter le financement pour les administrateurs du volet agriculture du PTAS et du PTET pour combler la pénurie croissante de main-d'œuvre en horticulture canadienne et les buts accrus du gouvernement en matière d'exportation.***